

« Politique générale et actions en cours »

Au Conseil d'Administration (CA) du 10/10, Bertrand Hervieu avait annoncé une présentation sur ce sujet pour les (nombreux) nouveaux administrateurs nommés. Il montre l'intégration tous azimuts que connaît l'INRA actuellement. Il se vante particulièrement de GÉNOPLANTE¹ et AGENAE², particulièrement de Génoplante « 2 », avec sa société de valorisation « Génoplante-Valor ». Grâce à elle, il n'y aurait pas de captation de résultats. D'une façon générale, les partenariats industriels seraient construits – selon lui – en sécurisant la propriété des résultats. L'« espace européen de la recherche » avance sur le plan agronomique, structuré autour d'un axe INRA – Wageningen³.

Marion Guillou passe une présentation sur la structure de l'INRA. Elle dénombre 257 unités, ce qui lui semble beaucoup. Elle montre l'intérêt du « développement durable » en se plaçant dans la ligne de récentes conférences internationales puis montre que l'INRA s'investit au maximum pour y contribuer.

M. Pagesse, nouvel administrateur représentant Limagrain, est content de la politique suivie et se félicite de l'orientation « développement durable ». Il rappelle que son entreprise doit sa naissance à une formule d'hybride fournie par « son institut national » (LG 11, mis au point à la station d'Amélioration des Plantes de Clermont – *note des rédacteurs*). M. Schaeffer, nouvel administrateur FNSEA⁴, se félicite de l'« espace européen de la recherche ».

Les élus CGT interpellent alors la direction de l'INRA : « Avez vous conscience qu'après avoir anéanti l'amélioration des plantes à l'INRA, Génoplante est maintenant perçu comme une impasse scientifique même par nombre de ses dirigeants ? Avec les budgets qu'on va voir tout à l'heure, vous n'avez pas les moyens de vos ambitions. Enfin, si les unités sont trop nombreuses, dites que vous allez en supprimer ! »

En guise de réponse, M. Hervieu rappelle qu'il y a eu un débat sur les brevets dans l'INRA puis au COMEPRA⁵. « On peut maintenant en avoir un au CA ». Les élus CGT répliquent qu'ils avaient demandé ce débat en proposant le texte d'un avis sur ce sujet il y a plus de 2 ans et que le président avait refusé tout vote ! Mme Guillou dévie aussi la question en déclarant : « beaucoup de petites unités n'ont jamais été évaluées ; il faut qu'elles le soient ! ». Elle prétend qu'« on cherche à ce que les travaux génériques conduits dans GÉNOPLANTE soient largement publiés, selon ce qui se fait déjà à AGENAE. » (ceci constitue une reconnaissance implicite de l'impasse scientifique que nous avons dénoncée). Elle est évasive sur le sort des recherches à la frontière entre générique et spécifique, alors que la partie clairement finalisée ne serait pas réévaluée.

Décision Modificative n° 3 (DM 3)

Elle baisse le budget de 2,7 ME dont 0,35 en 1^{ère} section (personnels). Elle porte surtout sur des transferts appelant peu de commentaires, à part l'abondement d'une ligne budgétaire en vue de régler ce à quoi l'INRA vient d'être condamné à Montpellier pour une contamination de verger par le virus de la sharka. Il a été expliqué que l'INRA faisait appel, mais que l'appel n'était pas suspensif. En conclusion de l'exposé juridique, M. Hervieu a souligné que les sommes mises en jeu par le développement de la

¹ GÉNOPLANTE groupement d'intérêt scientifique, recherche en génomique végétale

² AGENAE groupement d'intérêt scientifique, recherche en génomique animale

³ WAGENINGEN institut de recherche agronomique hollandais

⁴ FNSEA Fédération Nationale des Syndicat d'Exploitants Agricoles

⁵ COMEPRA Comité d'Éthique et de Précaution

« judiciarisation » « deviennent astronomiques, alors qu'on a un budget d'austérité ». Il a manifestement dit ça comme un simple argument supplémentaire contre le développement des exigences de nos voisins qui auraient des problèmes, mais tout le monde a alors pensé au débat qui allait suivre...

Votes : 4 abstentions : 3 CGT + l'élue de la liste non syndicale

Budget primitif 2003

Avant que Françoise Sevin (Directrice du financement et de l'administration générale) ne présente ses transparents, Marion Guillou introduit sans parler d'austérité, mais « d'un cadre assez contraint ». Elle présente ce budget comme « en très légère augmentation ». On peut relever qu'aucune analyse autre que comptable de l'évolution des effectifs budgétaires n'a été faite : sur un tableau, la transformation de 11 CR2 en CR1 coûte 0,120 ME, celle de 62 AGT (sur budget « Recherche ») en 16 IR + 18 IE se fait à coût constant, la suppression de 13 CR2 et 3 DR2 permet d'économiser 0,366 ME, alors que la création de 40 allocations pour post-docs coûte 0,617 ME. Les crédits de paiement baissent par rapport à 2002 : 64,5 ME au lieu de 74,3 (-9.8), même sans tenir compte de l'inflation. En outre, l'écart avec les autorisations de programme se creuse : - 20 ME en 2003, contre - 10 en 2002 (et une quasi égalité les années antérieures). On nous explique que ceci a été décidé « pour ajuster les moyens de paiements aux taux de consommation constatés », mais on nous indique que cette chute sera compensée « dès le budget primitif par un prélèvement de 11,951 ME sur réserves »... Par ailleurs, la « place croissante des ressources propres » est reconnue ; elles « financent désormais la majeure partie des dépenses hors personnel : 54% du budget d'engagement, 57% du budget de paiement ».

Chaque groupe de représentants du personnel avait préparé une déclaration. Intervenant en premier, la représentante de la liste non syndicale a protesté contre les 63 suppressions de postes d'AGT après la non compensation de la RTT (dont elle a rappelé le chiffrage). Parlant ensuite, les représentants CGT ne sont pas revenus sur ces points. Ils ont déclaré :

Le catastrophisme apparent de notre déclaration au Conseil d'Administration du 10 octobre se révèle parfaitement fondé : le budget primitif 2003 de l'INRA est même pire qu'annoncé :

- Aux 16 suppressions d'emplois de chercheurs⁶ s'ajoutent maintenant 29 suppressions nettes d'ITA⁷, et il n'y a bien sûr aucune garantie de recrutements sur les postes libérés. Vous affaiblissez l'INRA à moyen terme.

- La baisse des crédits de paiement annoncée à 13,9 % sera de 15,8 %. Le prétexte de sous-utilisation et de reports de crédits est scandaleux. Vous savez pertinemment qu'ils proviennent de la mise à disposition très tardive de nombreux crédits contractuels. Avec cet argument, un employeur serait fondé à réduire le salaire de ses employés de ce qu'ils ont épargné au cours de l'exercice écoulé. Enfin, que deviendront ces reports dans le cadre d'un collectif budgétaire comme celui qui vient d'être annoncé au CA du CNRS (-30 millions d'euros pour cet organisme) ?

Comme vient de le reconnaître par mégarde le président, M. Hervieu, c'est un budget d'austérité. Il compromet pour l'INRA tout développement durable...

Les élus CGT ont en outre fait remarquer que le budget social servait pour moitié à financer les cantines que la direction avait privatisées. « Le prélèvement sur le fonds de roulement permet de compenser en partie ce budget, mais cette marge de manœuvre ne pourra être utilisée qu'une fois !

L'augmentation des prévisions de recettes propres en 2003 permet aussi de compenser le déficit des moyens. Nous avons pourtant cru comprendre les années précédentes que cette prévision n'était pas possible. Nous pensions que ces recettes constituaient une "réserve" pour résister à un collectif budgétaire, or vous êtes contraints d'utiliser cette "réserve" dès le début d'année. Que deviendra l'INRA s'il advient un nouveau collectif budgétaire en 2003 ?

L'augmentation du nombre des bourses post-docs (dont nous rappelons qu'elles devaient être réservées aux étrangers) face aux 24 suppressions de CR2 montre que vous êtes engagés dans la précarisation du métier de chercheur.

⁶ = + 11 CR1 - 24 CR2 - 3 DR2.

⁷ = + 16 IR2 + 18 IE2 - 11 AGTP - 52 AGT (51 sur budget « Recherche », 1 sur budget « Agriculture »)

Le doublement en 6 ans du montant des contrats de recherche ne va pas dans le bon sens. Les chercheurs ont besoin de la durée pour accomplir leur *travail*, et les contrats, par définition, ne s'inscrivent pas dans la durée.

Le fait que vous geliez les travaux sur les systèmes d'information et de gestion implique pour les administratifs que NABUCO va perdurer... »

La CFDT est ensuite intervenue de façon détaillée, notamment sur les 3% du PIB pour la recherche promis par le candidat Chirac, les jeunes chercheurs, les reports au niveau des unités et le manque de recrutement des agronomes et zootechniciens un peu généralistes indispensables pour réaliser les ambitions affichées.

M. Eddi (ministère de la Recherche) a prêché l'abnégation : « On ne peut pas s'abstraire des contraintes budgétaires. En tant que citoyens, on doit admettre des priorités autres que celles de nos domaines. L'objectif de 3% reste affirmé, avec un ratio public / privé de 2/3. En France, il y a plus de recherche publique que de recherche privée. C'est la recherche des entreprises qu'il faut développer ! ». Les élus CGT protestent que les entreprises ne cessent de se défausser sur le public. « Si votre objectif est la fraction 2/3, vous l'atteindrez certainement en baissant son numérateur, l'effort de recherche publique ! »

Mme Cornier (APCA⁸), après avoir rappelé les besoins de la profession agricole, trouve que « ça va ». M. PAGESSE (Limagrain) s'inquiète quand même que la trésorerie grippe la machine.

M. Moreau (ministère du Budget) approuve M. Eddi (ministère de la Recherche). « Dans le contexte de difficultés budgétaires, c'est un bon budget ».

M. Hervieu demande alors qu'on vote :

Contre : 7 (les 5 élus du personnel et les 2 représentants confédéraux). Pour : tous les autres

Il reprend ensuite la parole pour se plaindre auprès de M. Moreau d'une information budgétaire fautive diffusée au Sénat et qui est préjudiciable à l'INRA. Il lui demande de veiller à ce que ce soit corrigé.

Françoise Sevin répond à notre déclaration sur les crédits de paiement : les -15,8% ne seraient pas une aggravation, mais l'expression hors taxes des 13,9% (qui s'avèrent ainsi TTC, ce qui est original pour les paiements d'un établissement public). La CFDT rappelle sa question sur les reports. M. Hervieu demande alors à la direction générale de faire un point détaillé sur les reports au prochain CA. L'agent comptable, M. Petitdidier, a alors présenté des graphiques comparant l'état de la trésorerie de l'INRA en fin d'année sur 5 ans : de 1998 à 2001, la trésorerie nette en fin d'année variait entre 60 et 90 millions d'euros ; elle sera à 13 ME en fin 2002 ! Il a insisté auprès du représentant du ministère du Budget pour que les subventions soient versées en 2003 dès le début de trimestre, sous peine d'asphyxie.

M. Moreau promet qu'on fera tout pour que l'INRA fonctionne...

A la fin, peut-être à la suite de notre allusion, M. Dodet a fait état du collectif budgétaire en cours de discussion ce jour là au parlement : pour l'INRA 28 ME seraient « différés » (?) ; les suppressions porteraient sur 5,7 ME en autorisations de programme et 7 ME en crédits de paiement. (et n'oublions pas que ce collectif sera sans doute insuffisant pour respecter les plafonds de Maastricht...).

Budget primitif 2003 du CPOV⁹

De même montant que le budget primitif 2002, il n'intègre pas les progrès enregistrés sur les dernières décisions modificatives. Pas de débat.

Votes : abstentions 7 (tous les élus du personnel et représentants confédéraux).

⁸ APCA Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

⁹ CPOV Comité français de Protection des Obtentions Végétales

Modification de la convention constitutive du GIP CNRG¹⁰

Votes contre : les 7 mêmes (peut être pour des raisons différentes).

Proposition de nominations au COMEPRA

M. Hervieu rappelle ce qu'est ce « Comité d'éthique et de précaution de l'INRA » et son utilité : « il rend les avis que nous avons attendus ». Il s'agit aujourd'hui d'examiner la reconduction de membres sortants, dont son président, M. Théry, sur qui, semble-t-il, a reposé la mise en marche de ce comité. Des nouveaux sont aussi proposés, dont P. Tambourin, président sortant du Conseil Scientifique de l'INRA et toujours directeur général de « Génopole® » à Evry...

Mme Cornier (APCA) : L'agricultrice qui faisait partie du Comepra, Mme Lambert, n'y est plus. Il n'y a plus que des chercheurs.

M. Hervieu : Comme Mme Bellouin, elle s'est retirée. Le travail dans ce comité est très prenant. Ça leur en faisait trop.

Les élus CFDT : Nous voulions une participation réelle de la société civile.

Les élus CGT : Au début, le Comepra nous indifférait plutôt. Au vu de son travail, il nous paraît néfaste. Il sert à faire croire aux gens que toutes leurs inquiétudes sont prises effectivement en compte dans ce que fait l'INRA. L'exemple du brevetage du vivant l'illustre : ils dégagent à peu près honnêtement ce qui pose problème, puis dans leur avis résumé ils disent sans restriction qu'on peut y aller.

M. Hervieu proteste que nous soyons contre une structure parce qu'elle rend des avis contraires aux nôtres...

Nous protestons à notre tour qu'il ne s'agit pas de cela, mais de méthode. C'est comme le « département social » de la Banque Mondiale, qui consulte les opposants les plus visibles dans le monde puis analyse tous les projets de la Banque avant leur mise en œuvre. A la fin, c'est toujours la logique de banque qui décide, mais on peut afficher qu'on a pris en compte tous les risques... Dans le cas de la brevetabilité, les membres du Comepra ont dégagé des éléments qui auraient dû en toute rigueur les amener à rendre des avis contraires à ceux qu'ils ont pris. Ils doivent effectivement beaucoup se fatiguer pour arriver à faire cette gymnastique...

Les 7 représentants du personnel (élus et confédérations syndicales) décident de ne pas prendre part au vote (qui ne concerne, rappelons le, que la composition du comité).

Questions diverses

1) Acceptation d'un don.

Votes : 3 abstentions (CGT). Nous rappelons que notre abstention habituelle sur les dons découle de notre hostilité au financement caritatif de la recherche, et nous demandons que cette explication de vote figure bien au compte-rendu.

« Et pourquoi ne fait-on pas le Téléthon pour le porte-avons ?... »

2) Relèvement de prescription quadriennale.

Il s'agit de permettre à 10 agents ayant commencé leur activité dans les labos ou les installations expérimentales de l'INRA comme salariés de l'association « Promosol » de bénéficier d'une reconstitution de carrière sur la base de services publics. C'est l'aboutissement d'une longue revendication animée par des militants CGT-INRA concernés directement et appuyés par le syndicat.

Votes pour à l'unanimité.

Compte-rendu co-rédigé par Michel Lafarge et Pascal Tillard, élus CGT au Conseil d'Administration de l'INRA
Consultation possible sur le WEB : <http://www.multimania.com/cgtinramontpelli/>

¹⁰ CNRG Consortium National de Recherche en Génomique